

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-183

## ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de l'entreprise MASNEUF 682, route du Middelbrouck 59143 MILLAM afin d'effectuer des travaux de réfection de charpente et toiture au 21 et 21A Place du Général de Gaulle à WORMHOUT,

### ARRETE :

**ARTICLE 1 :** l'entreprise MASNEUF est autorisée à poser un échafaudage sur le trottoir devant les 21 et 21A, Place du Général de Gaulle, **et ce, du 5 septembre au 29 octobre 2022.**

**L'accès et le quai bus situé devant cet immeuble ne doit en aucun cas être occupé par des véhicules ou matériel.**

**ATTENTION, le dimanche 25 septembre 2022, jour du vide grenier, le chantier devra être libre de tout matériel (palettes et autres..) et l'échafaudage devra être sécurisé.**

**ARTICLE 2 :** Une signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise MASNEUF et **notamment un passage sécurisé pour les piétons.**

**ARTICLE 3 :** La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié puis transmis au demandeur et à Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT

Fait à WORMHOUT, le 16 août 2022



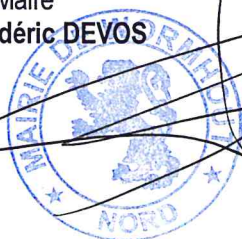
Le Maire

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 16/08/2022

Le Maire

Frédéric DEVOS



# MASNEUF

RÉNOVATION » RENFORT DE FONDATIONS

682, Route du Middelbrouck  
59143 MILLAM  
Tél : 03 28 22 10 26

www.sct-masneuf.fr  
sct-masneuf@wanadoo.fr

Le 29 Juillet 2022,

Objet : Occupation du Domaine Public

**Mairie**

47 Place du Général De Gaulle

**59470 WORMHOUT**

=====

Madame, Monsieur,

Nous sommes chargés d'effectuer des travaux, **21 Place du Général de Gaulle** dans votre ville, pour le compte de **M. et Mme DEMEY**.

Aussi, pour ce faire, nous sollicitons l'autorisation de **poser un échafaudage sur le trottoir**, face à l'immeuble, **du 5 septembre 2022 au 29 octobre 2022.**

**Un toilette de chantier** sera posé à partir du 12 septembre.

Souhaitant ainsi votre accord et, restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

Le Gérant,  
**IY. MASNEUF.**

